



département
Haute-Vienne

Pôle développement
Direction du développement
et de l'aménagement territorial
Sous-direction habitat urbanisme
aménagement foncier, eau, environnement
Affaire suivie par Anton SMIRNOFF
☎ : 05 44 00 16 36
PDEV/DDAT/SDHUAFAEE/2020-n° 87811

00068

Monsieur Guillaume GUERIN
Président de la Communauté urbaine
Limoges Métropole
19, rue Bernard Palissy
CS 10001
87031 LIMOGES CEDEX 1

Limoges, le 06 OCT. 2020

Objet : Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Saint-Just-le-Martel.

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis le 3 septembre dernier le dossier de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune de Saint-Just-le-Martel, pour avis avant la fin de la période de mise à disposition du public en cours jusqu'au 9 octobre 2020.

Cette modification concerne le règlement écrit de la zone AUa, destinée à être ouverte à l'urbanisation et à l'implantation d'activités.

Je vous informe qu'après examen des documents, ces derniers n'appellent pas d'observation particulière de ma part.

Les services du Département restent à votre disposition pour tout renseignement éventuel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Conseil départemental,

Jean-Claude LEBLOIS